

Commentaire de texte, problème pour trouver son plan

Par **Anaïs97434**, le **27/09/2020** à **21:43**

Sujet du commentaire

“Le droit n’est pas seul à régler, rythmer la vie de la société, à imposer aux hommes en société une certaine unité de conduite. L’individu est enserré dans plusieurs réseaux de normes.

Le droit en est un, non pas le seul, ni toujours le plus efficace. On distingue communément le droit et les mœurs, le droit et la religion. »

Jean Carbonnier « le droit en quête de morale », droit et passion du droit sous la Ve République, 1996

C’est la première fois que je fais un commentaire de texte et je n’arrive pas à dégager une problématique.

De plus en étudiant l’extrait j’ai pour idée de faire une partie Sur la règle de droit et une autre sur les règles à Caractère non juridique mais je ne sais pas si je suis dans la bonne direction.

Merci d’avance.

Par **Merrac**, le **30/09/2020** à **09:46**

Je suggère une problématique bateau : La place du droit dans la société

Deux idées de plan

I Le droit et la morale

A-L'influence du droit sur la morale

B-L'influence de la morale sur le droit

II Le droit et la religion

A-L'influence du droit sur la religion

B-L'influence de la religion sur le droit

Ou, alternativement

I- Le droit, la morale et la religion, règles de la vie en société

A-Des sources de règles différentes

B-Un objectif commun

II- Des règles qui disposent de moyens d'application propres

A- Des règles qui s'influencent mutuellement

B- Le droit, seuls règles dont l'application est assurée par le pouvoir étatique

Le second plan me semble plus compliqué, mais aussi plus intéressant (et vraisemblablement à reformuler).

En espérant t'avoir aidé.

Par **Snowflake**, le **30/09/2020** à **12:25**

Bonjour,

Je rejoins Merrac pour le plan. Je ne suis pas spécialisée mais ce qu'il/elle a proposé me semble correct. Cependant, sauf erreur de ma part, il me semble que la problématique doit être formulée sous forme de question. (mais les consignes peuvent être différentes pour commentaire du texte, je n'en ai jamais fait en droit donc je ne peux être sûre de ce que j'avance).

Bon courage

Par **Merrac**, le **30/09/2020** à **16:52**

Snowflake soulève un point intéressant.

En effet, en droit, on nous encourage très fortement à ne pas formuler la problématique sous forme de question (sauf éventuellement pour les cas pratiques).

Il est possible que depuis que j'ai quitté l'école, les exigences aient changé, et que certains professeurs de droit autorisent/encouragent les problématiques sous forme de question (auquel cas, je t'invite à te référer aux instructions qui ont été données par ton/ta professeur

pour la formulation de la problématique).

Et en effet, dans les domaines autres que le droit dans lesquels j'ai pu étudier, la forme interrogative est imposée pour la problématique.

Bonne journée !

Par **Snowflake**, le **30/09/2020** à **17:21**

@ Merrac : mes professeurs ne m'ont jamais dit de ne pas formuler la problématique sous forme de question ,j'avoue que c'est la première fois que j'entends une chose pareille.

Par **Merrac**, le **01/10/2020** à **09:31**

@Snowflake : Effectivement, lorsque je consulte les articles en ligne, la plupart des articles proposent des problématiques sous forme de question :/

Je n'ai pas d'explication, soit les temps ont changé, soit les profs de ma région se sont concertés et ont trouvé que c'était une bonne idée.

Je retiens cela, et du coup, effectivement, vous avez raison. Merci de m'avoir fait vérifier.